

27 mai 2016 -17:29

Appartient à Conseil des ministres du 27 mai 2016

## Nouvelle commissaire belge pour la commission frontalière belgo-néerlandaise

Sur proposition du ministre des Affaires étrangères Didier Reynders, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal visant à désigner un nouveau commissaire belge à la commission frontalière belgo-néerlandaise.

Le projet désigne Mme Danielle Haven en tant que nouvelle commissaire belge chargée de la délimitation de la frontière entre les communes néerlandaises d'Eijsden et Margraten et la commune belge de Visé. Madame Haven est directeur Pays limitrophes et ministre plénipotentiaire au SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au développement. Elle remplace Monsieur Stassen qui n'est plus commissaire d'arrondissement depuis le 1er mars 2016 en raison de sa mise à la retraite.

Deux autres commissaires avaient déjà été désignés et sont maintenant formellement confirmés : M. Marc Neven (bourgmestre de Visé) et M. Jean-Marc Frécourt (directeur du Centre Mesurages et Photogrammétrie du SPF Finances (administration générale de la Documentation patrimoniale).

Ces personnes exerceront leur fonction sans rémunération. Du côté néerlandais, trois commissaires ont également été désignés.

*Projet d'arrêté royal portant désignation des commissaires belges chargés de la délimitation de la frontière entre les communes néerlandaises d'Eijsden et Margraten et la commune belge de Visé*

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Didier Reynders, Vice-Premier ministre  
et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé  
de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Egmont 1

Rue des Petits Carmes15

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 501 85 91

<http://www.diplomatie.be>